

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 19/02/2015</p> <p>Date de publication : 27/02/2015</p>	<p>SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2015 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 25^{ème} question), Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. David CARON, , Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 4^{ème} question), M. Guy DENIER, M. Yann HÉLARY, M. Christian GRIMPRET, M. Dominique GENSAC, autres membres du bureau communautaire</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Patrick BOUFFET (jusqu'à la 16^{ème} question), M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, M. Vincent COPPOLANI, Mme Stéphanie COSTA, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS, M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSI, Mme Patricia FRIOU, M. Didier GESLIN, M. Dominique HÉBERT (jusqu'à la 9^{ème} question), M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 16^{ème} question), Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, M. Jacques LEGET, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC (jusqu'à la 4^{ème} question), M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE (jusqu'à la 16^{ème} question), M. Jacques PIERARD, M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Pierre ROBIN, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Salomé RUEL, M. Yves SEIGNEURIN, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Nicole THOREAU, M. Stéphane VILLAIN, Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme Séverine LACOSTE procuration à M. Pierre ROBIN, M. Jean-Luc ALGAY (à partir de la 26^{ème} question), M. Michel SABATIER procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Vice-président, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la 5^{ème} question) procuration à M. Yann HÉLARY, M. David BAUDON, autre membres du bureau communautaire,</p> <p>Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Patrick BOUFFET (à partir la 17^{ème} question), M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Serge POISNET, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU, Mme Nadège DÉsir, Mme Agnès FRIEDMANN procuration à Monsieur Daniel VAILLEAU, Mme Magali GERMAIN, M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HÉBERT (à partir de la 10^{ème} question), M. Arnaud JAULIN (à partir de la 17^{ème} question) procuration à Mme Catherine LÉONIDAS, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ procuration à M. Vincent DEMESTER, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Yves SEIGNEURIN, M. Jonathan KUHN procuration à M. Vincent COPPOLANI, M. Pierre MALBOSC (à partir de la 5^{ème} question) procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Aurélie MILIN procuration à M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 25^{ème} question), Mme Loris PAVERNE (à partir de la 17^{ème} question), M. Éric PERRIN procuration à M. Jean-Marc SOUBESTE, M. Hervé PINEAU procuration à M. Stéphane VILLAIN, M. Didier ROBLIN procuration à M. David CARON, Mme Catherine SEVALLE procuration à Mme Sally CHADJAA, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Jean-Louis LÉONARD Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Sophorn GARGOULLAUD,</p>		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	57	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	18	Suffrages exprimés :	75
		Pour l'adoption :	74
Nombre de votants :	75	Contre l'adoption :	1

N° 1

Titre / FINANCEMENT LGV SEA - RECOURS INDEMNITAIRE PRÉALABLE ET AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Monsieur Fountaine expose que SNCF Réseau (ex RFF) a adressé à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA) le 16 janvier 2015 une "facturation" des intérêts de retard (pour un montant total de 153 841,33€) de paiement des appels de fonds liés à la convention de financement et de réalisation de la LGV-SEA.

En effet, la CDA a suspendu le paiement des appels de fonds depuis le 3^{ème} appel en date du 13 juillet 2012. A cet égard, la CDA considère que les conditions, même implicites, s'agissant notamment de la qualité de la desserte de La Rochelle, dans lesquelles avaient été signées la convention de financement ne sont plus remplies.

En l'absence de satisfaction de ces conditions, et notamment du gain de temps initial annoncé, la contribution de la CDA au financement de la LGV SEA ne présente plus d'intérêt local suffisant.

Dans ce contexte, au regard des appels de fonds reçus et de la facturation des intérêts de retard par SNCF Réseau, et conformément à l'article 12 de la convention de financement relatif au règlement des litiges qui prévoit que, en cas de différend, les parties s'efforcent de le résoudre à l'amiable avant toute saisine d'une juridiction, après délibération, afin de préserver les intérêts de la CDA, le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à exercer un recours indemnitaire préalable auprès de SNCF Réseau afin d'annuler les appels de fonds déjà émis ou pour le moins que la CDA soit déchargée du paiement des sommes, ainsi que les intérêts moratoires réclamés,
- d'autoriser le cas échéant Monsieur le Président ou son représentant à ester en justice contre SNCF Réseau, ainsi que de lancer toutes actions et procédures nécessaires à la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, y compris en référé, et ce devant toutes les juridictions, et au besoin de faire appel des décisions rendues.
- de charger le cabinet d'avocats SUR-MAUVENU & Associés (PARIS) de diligenter ces procédures.
- de lui payer ses frais, honoraires, acomptes et provisions.

Votants : 75

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 75

Pour : 74

Contre : 1 (M. Le Hénaff)

POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
ET PAR EMPECHEMENT

Brigitte DESVEAUX